

## EN AVANT MAUREPAS

### Une vie municipale délétère.

Il est vrai que, depuis l'élection municipale, la vie n'est drôle pour personne. Chacun d'entre nous a rencontré les difficultés de cette lourde période et ni le conseil municipal ni les commissions ne peuvent fonctionner normalement.

Michel CHAPPAT et Florence BARY ont choisi de nous laisser leur place d'élus pour assurer la relève et préparer l'avenir. Et nous découvrons... Et nous les comprenons mieux...

Mais pendant cette période difficile, n'y aurait-il pas mieux à faire du côté du maire que de continuer ses vieilles méthodes : des tribunes ultra polémiques. Aucun geste positif vers l'opposition. La propagande à tout va recommence. Le bulletin municipal est un cahier d'images où on voit surtout le maire.

N'y aurait-il pas des sujets de réflexion un peu plus sérieux ?

Et puisque le sujet des contentieux est abordé, nous rappelons que le dossier piscine n'est pas purgé contrairement à ce qui a été affirmé un peu vite. On en reparlera..

Nous rappelons que le maire a été condamné par le tribunal correctionnel, puis ses deux appels rejetés. Il s'est pourvu en cassation.. Mais aux frais de qui ?... Qui paie l'avocat à prix d'or ?... Qui paie les condamnations ?..

En cette période, chacun attend autre chose que la polémique du maire.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2021.

[www.en-avant-maurepas.fr](http://www.en-avant-maurepas.fr)